

Le député a également fait mention du lien entre l'anhydride sulfureux et les cancers du colon et du sein. L'étude a mis en lumière l'importance possible de la présence ou de l'absence de vitamine D. Il est plausible que les pluies acides aient une incidence sur les niveaux de vitamine D, compte tenu de l'effet de cette forme de pollution sur les rayons ultraviolets. Cependant, de là à conclure que l'incidence accrue du cancer est attribuable aux pluies acides, c'est autre chose. Sur le plan scientifique, l'hypothèse est difficile à formuler et encore plus difficile à soutenir.

De fait, il n'y a pas deux mois, lors d'un symposium international portant sur les aérosols acides, les participants en ont examiné les effets néfastes sur la santé dans divers pays. Ils sont arrivés à la conclusion que d'autres recherches s'imposaient, étant donné que les résultats obtenus à ce jour ne permettent d'établir qu'un rapport extrêmement ténu entre les pluies acides et le phénomène décrit par le député.

● (1820)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LES VICTIMES D'EXPÉRIENCES DE LAVAGE DE CERVEAU FINANCÉES PAR LA CIA—ON DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE POUR PERMETTRE AUX VICTIMES D'OBTENIR JUSTICE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, il y a maintenant un peu plus de sept ans que neuf Canadiens, tous victimes de terribles expériences de lavage de cerveau menées au Allan Memorial Institute de Montréal par le Dr Cameron, psychiatre aujourd'hui décédé, ont entamé des poursuites judiciaires de neuf millions de dollars contre la CIA des États-Unis. En fait, et la CIA et le gouvernement du Canada, surtout le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ont financé ces expériences qui non seulement étaient contraires à l'éthique de la profession médicale mais ont provoqué des lésions cérébrales irréversibles chez les victimes de ces expériences menées au cours des années 1950 et au début des années 1960.

Ces Canadiens cherchent depuis sept ans à obtenir justice devant les tribunaux américains. Malheureusement, ils cherchent aussi à obtenir l'appui du gouvernement canadien, mais du moins jusqu'à présent, cet appui fait bien défaut. Neuf victimes ont intenté des poursuites contre la CIA pour le rôle qu'elle a joué dans ces expériences sinistres, en l'accusant d'avoir fait preuve de négligence et d'insouciance criminelles en appuyant les expériences de lavage du cerveau du Dr Cameron. L'une des victimes est morte depuis le déclenchement des poursuites. Nous ne pouvons qu'espérer qu'il n'en mourra pas d'autres avant que justice soit enfin faite dans cette affaire.

Il s'agit en l'occurrence d'une affaire horrible dans laquelle le gouvernement canadien aussi bien que la CIA sont impliqués. Voici ce qu'a dit une des victimes, Velma Orlikow—soit dit en passant la femme de l'un de nos collègues à la Chambre, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow):

... descendez de vos grands chevaux et aidez-nous. Nous avons besoin d'aide de notre gouvernement. Nous sommes les innocentes victimes d'une chose qui n'aurait jamais dû se produire. Vous ne pouvez nous ramener à notre état antérieur, mais au moins faites quelque chose pour nous aider maintenant. Intervenez pour faire savoir que pareille chose ne peut se produire au Canada.

L'avocat qui travaillait inlassablement et courageusement en faveur de ces victimes ne peut comprendre pourquoi le gouvernement canadien ne veut pas intervenir en faveur de neuf Canadiens qui ont été victimes de terribles expériences. Il dit:

L'ajournement

Je demande sans arrêt aux Canadiens pourquoi notre gouvernement agit de la sorte. Certains disent que c'est la vieille crainte des Canadiens à l'égard du grand frère qui se trouve au sud de notre frontière. D'autres disent que c'est à cause des liens, aujourd'hui admis, entre le Canada et le Dr Cameron. Je ne sais toujours pas. Une chose est certaine: cela en dit long qu'un juriste américain spécialiste des droits civils âgé de 75 ans se préoccupe davantage de ces Canadiens qui ont souffert et sont aujourd'hui à la fin de leurs jours que ne le fait leur propre gouvernement.

Qu'a fait le gouvernement, face à cette situation tragique? Il a chargé un ancien député conservateur défait aux élections de 1984, M. George Cooper, de faire une étude. Celui-ci est arrivé à la conclusion que le gouvernement du Canada n'avait aucune responsabilité, ni juridique ni morale, envers les victimes de ces expériences. M. Cooper a laissé entendre que sans doute personne n'avait subi de tort permanent et que la participation de la CIA avait été invoquée dans le seul but, et ce sont là ses paroles, «de brouiller les pistes». Ce Cooper ne s'était même pas donné la peine d'interviewer une seule des victimes de ces expériences, d'examiner leur dossier médical, ou de prendre connaissance des dossiers de la CIA présentés par les autorités américaines.

Il y a environ un an, j'ai demandé au ministre de la Justice de l'époque de quelle façon il comptait venir en aide à ces personnes dans leur recours en justice contre la CIA à Washington. Il m'avait répondu à l'époque que le gouvernement avait effectivement aidé les plaideurs et qu'il continuerait de le faire. Mais rien ne s'est produit jusqu'ici. Le 3 juin 1987, j'ai posé au ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) la question suivante:

Étant donné qu'il y a plus d'un an le ministre de la Justice de l'époque a promis qu'il envisagerait sérieusement la possibilité de les aider financièrement, quand le gouvernement conservateur fera-t-il enfin le nécessaire pour aider les victimes de ces terribles expériences dans leur recours en justice contre la CIA?

Le ministre de la Justice m'a répondu alors ceci:

Je peux seulement dire au député que j'effectue actuellement des consultations et que j'étudie cette question... J'espère que nous pourrions annoncer des résultats concrets dans un avenir très rapproché.

Combien de temps encore les victimes de ces expériences de lavage de cerveau devront-elles attendre avant que le gouvernement canadien agisse? Pourquoi ne pas simplement leur offrir de l'aide juridique ou leur donner accès à tous les documents qui pourraient les aider dans leurs recours en justice? Le gouvernement s'est empressé d'aider le député de York-Peel (M. Stevens) à dépenser des centaines de milliers de dollars pour se défendre. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de faire ce qu'il se doit de faire dans ce dossier et d'aider les victimes de ces expériences de lavage de cerveau? Joseph Rauh a dit:

Si j'étais Canadien, j'aurais honte de mon propre gouvernement.

● (1825)

J'ai honte d'un gouvernement qui refuse obstinément de faire la seule chose honorable et d'aider les victimes de ces expériences. J'espère que le secrétaire parlementaire aura ce soir quelque chose de concret à apporter à ces huit personnes et aux héritiers de la neuvième, et leur donnera l'assurance qu'elles ne seront pas doublement victimes. Elles ont été victimes de ces terribles expériences menées par le docteur Cameron et maintenant, elles sont victimes de l'immobilisme de leur propre gouvernement. Il y a déjà longtemps que l'on aurait dû passer à l'action et faire justice dans cette affaire.

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Madame la Présidente, il m'arrive de me sentir un peu gêné à la Chambre à cause de